

## Article

---

« Les mauvais traitements envers les enfants et les adolescents : le point de vue d'enfants et d'adolescents victimes »

Simon Lapierre et Dominique Damant

*Service social*, vol. 51, n° 1, 2004, p. 98-109.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/012714ar>

DOI: 10.7202/012714ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

---

# Les mauvais traitements envers les enfants et les adolescents

## Le point de vue d'enfants et d'adolescents victimes

**Simon LAPIERRE**

Candidat au doctorat en travail social  
Centre for the Study of Safety and Well-being  
School of Health and Social Studies  
University of Warwick, Royaume-Uni

**Dominique DAMANT**

Professeure titulaire  
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale  
et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)  
École de service social  
Université Laval

Malgré l'ampleur du problème des mauvais traitements et les conséquences qui y sont associées, peu d'études portent sur le point de vue d'enfants et d'adolescents victimes. Cet article qui s'inspire d'une recherche exploratoire menée auprès d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale et victimes de mauvais traitements présente le point de vue de ces jeunes sur les mauvais traitements. Les résultats de cette étude soutiennent la nécessité pour les chercheurs et pour les professionnels dans le domaine de la maltraitance de percevoir les jeunes comme étant des acteurs sociaux en mesure d'influencer leur environnement et de considérer davantage le point de vue de ces derniers.

**Mots clés : mauvais traitements, enfants, adolescents, point de vue.**

*Child abuse and neglect is an important field in social sciences. However, few studies have focused on children's and young people's perspectives on this problem. This paper draws on a study conducted with children and young people living in a context of family violence and presents their perspectives on abuse and neglect. The results of the study suggest that scholars and professionals in the field should recognise children and young people as social actors and pay more attention to their perspectives.*

**Key words: child abuse and neglect, children's perspectives, young people's perspectives.**

## INTRODUCTION

De nombreuses études tentent de déterminer l'ampleur du problème des mauvais traitements envers les enfants et les adolescents. Au Québec, les résultats d'une enquête populationnelle menée auprès de jeunes âgés de moins de 18 ans révèlent que, parmi les jeunes Québécois, 79 % sont victimes d'agressions psychologiques, 48 % sont victimes de violence physique mineure et 7 % sont victimes de violence physique sévère (Clément, Bouchard, Jetté et Laferrière, 2000). D'autres données québécoises, celles-ci provenant des signalements retenus en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, indiquent des taux d'incidence de la négligence, des mauvais traitements psychologiques, des abus physiques et des abus sexuels pour l'année 1998 qui se situent respectivement à 5,6, 2,5, 1,9 et 0,9 pour 1000 (Tourigny, Mayer, Wright et Lavergne, 2000). Ces résultats sont comparables à ceux d'études canadiennes et américaines (Straus, Hamby, Finkelhor, Moore et Runyan, 1998; Trocmé, MacLaurin et Fallon, 2000). De plus, les recherches sur les mauvais traitements montrent que ce problème peut avoir des conséquences, à court, à moyen et à long terme, sur le bien-être ainsi que sur le développement des enfants et des adolescents (Cicchetti et Toth, 1995; Jourdan-Ionescu et Palacio-Quintin, 1997). Dans les cas extrêmes, les mauvais traitements peuvent entraîner des blessures graves, et même la mort (Tourigny *et al.*, 2002; Trocmé *et al.*, 2001).

Malgré l'ampleur du problème et de ses conséquences, peu d'études portent sur le point de vue des victimes. Cet article s'inspire d'une recherche<sup>1</sup> que nous avons menée auprès d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale et victimes de mauvais traitements (Lapierre, 2003); il présente le point de vue de ces jeunes sur les mauvais traitements. Ici, nous utilisons le terme « point de vue » dans le sens de « donner une voix » à ces enfants et à ces adolescents (Llyod-Smith et Tarr, 2000).

### **POURQUOI EXPLORER LE POINT DE VUE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS?**

Différentes raisons peuvent expliquer pourquoi peu de recherches dans le domaine de la maltraitance portent sur le point de vue d'enfants et d'adolescents : population vulnérable, difficultés de recrutement, nécessité d'obtenir le consentement des parents, complexité de la collecte des données, obligation par la loi de signaler la situation de jeunes dont la sécurité ou le développement pourraient être compromis. En plus d'être le résultat de difficultés sur les plans méthodologique et éthique, cette tendance reflète le fait que, jusqu'à récemment, la société accordait peu de valeur au point de vue des jeunes de façon générale (Skinner, Hester et Malos, 2005).

Cependant, il y a aussi des raisons qui justifient l'importance de considérer le point de vue des enfants et des adolescents. D'abord, Thomas (2001) soutient que les jeunes, tout comme les adultes, ont le droit de s'exprimer et d'être écoutés. Pour cela, il est nécessaire que nous repensions la façon dont nous percevons les enfants et les adolescents, leurs droits et leurs compétences, ainsi que la valeur que nous accordons à

---

1. Cette recherche a été financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.

leur point de vue (Lindsay, 2000; Mayall, 1996; Qvortrup, 1994). James, Jenks et Prout (1998) soutiennent qu'il est nécessaire que nous percevions les jeunes non seulement comme étant influencés par l'environnement à l'intérieur duquel ils vivent, mais aussi comme étant des acteurs sociaux en mesure d'influencer leur environnement.

De plus, donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer et considérer leur point de vue peut accroître leur sentiment de compétence et de contrôle sur leur vie (Thomas, 2001). Cela peut être particulièrement important chez les enfants et les adolescents victimes de mauvais traitements, puisqu'il s'agit d'un aspect difficile de leur vie qui est souvent passé sous silence.

Enfin, Thomas (2001) soutient que le fait de tenir compte du point de vue des jeunes permet de prendre des décisions plus éclairées et de meilleure qualité. D'ailleurs, Mullender et ses collègues (2002) affirment qu'il est dangereux de présumer qu'en tant qu'adultes nous connaissons les besoins des enfants et des adolescents et de mettre en œuvre des interventions ou des politiques qui ne tiennent pas compte du point de vue de ces derniers.

#### ***RECENSION DES ÉCRITS : POINT DE VUE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE***

Alors que peu d'études portent spécifiquement sur le point de vue d'enfants et d'adolescents victimes de mauvais traitements, des chercheurs dans le domaine de la violence conjugale ont documenté le point de vue de jeunes exposés à cette violence (Bourassa, 1998; Bourassa et Turcotte, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000; Mullender *et al.*, 2002). Les travaux de ces chercheurs constituent une importante source d'informations pour notre étude, parce que la violence conjugale et les mauvais traitements peuvent être définis comme étant deux aspects du phénomène de la violence familiale (Kelly, 1994) et parce que ces deux problèmes sont souvent présents de façon concomitante au sein des mêmes familles (Appel et Holden, 1998; Cox, Kotch et Everson, 2003; Edleson, 1999). Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que plusieurs jeunes interrogés dans le cadre de ces études sur la violence conjugale étaient aussi victimes de mauvais traitements (Bourassa, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000).

Ces études démontrent que les enfants et les adolescents sont en mesure d'exprimer leur point de vue sur des aspects difficiles de leur vie, comme la présence de violence au sein de leur famille, et ce, dès un très jeune âge. Dans une recherche menée au Royaume-Uni auprès de 45 jeunes âgés de 8 à 16 ans, Mullender et ses collègues (2002) comparent les informations rapportées par les membres de mêmes fratries, de façon à déterminer dans quelle mesure l'âge des jeunes influence leurs propos. Les auteurs concluent que les participants les plus âgés ont été exposés à plus de violence, sont plus susceptibles d'être intervenus lors de situations de violence, ont développé un plus grand sentiment de responsabilité à l'égard de leur mère et de leurs frères et sœurs et, malgré quelques exceptions, semblent avoir été affectés de façon moins importante par la violence.

Dans une étude canadienne conduite auprès de treize jeunes ayant entre 8 et 13 ans, Bourassa et Turcotte (1998) révèlent que les jeunes ont été exposés à diverses formes de violence physique et psychologique. Ces jeunes affirment avoir vu et entendu le conjoint de leur mère frapper et pousser celle-ci et ils disent avoir été présents lorsque leur mère était victime d'étranglement, d'humiliations, de critiques, d'intimidation, de menaces, de contrôle et de jalousie. Une autre étude canadienne (Boutin, 1996), menée auprès de douze filles et de six garçons dont les moyennes d'âge respectives étaient de 13 et 11 ans, rapporte des manifestations similaires de la violence conjugale et révèle que les enfants disent avoir vécu sensiblement les mêmes formes de violence que leur mère. Boutin (1996) conclut qu'il est toutefois plus difficile de recueillir des informations relatives à la violence sexuelle, difficulté qui a aussi été soulignée par d'autres chercheurs dans le domaine (McGee, 2000).

Dans l'ensemble des études sur le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale, c'est généralement le père des enfants ou le conjoint de la mère qui est désigné comme étant l'auteur de la violence, que ce soit à l'endroit des femmes ou des jeunes (Bourassa et Turcotte, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000; Mullender *et al.*, 2002).

Dans une étude menée au Royaume-Uni auprès de 54 jeunes âgés de 5 à 17 ans, McGee (2000) soutient que les jeunes éprouvent parfois de la difficulté à comprendre pourquoi la violence est présente dans leur famille. Elle conclut que les enfants ont tendance à examiner leurs propres comportements et ceux de leur mère pour identifier les causes de la violence, alors que les adolescents sont davantage portés à percevoir les comportements de leur père comme étant irrationnels et imprévisibles. Mullender et ses collègues (2002), à l'instar de Boutin (1996), notent aussi une tendance chez certains jeunes à blâmer les victimes, c'est-à-dire à s'attribuer ou à attribuer à leur mère la responsabilité pour la violence de leur père. Boutin (1996) soutient également que les enfants et les adolescents ont souvent recours aux mêmes facteurs pour expliquer la violence conjugale et les mauvais traitements et que la consommation d'alcool de leur père ou le fait que ce dernier soit « malade » figurent souvent parmi ces facteurs.

Ces études démontrent également que la violence conjugale et familiale suscite diverses réactions chez les jeunes, parmi lesquelles la peur, la peine, la honte, la colère, la culpabilité, l'impuissance et le désespoir (Boutin, 1996). Les jeunes adoptent aussi différentes stratégies dans les situations de violence, dont pleurer, se retirer, demeurer sur place sans intervenir, intervenir dans la situation, demander de l'aide, élaborer des scénarios de protection pour tenter de se protéger ou pour protéger leurs frères et sœurs (Bourassa et Turcotte, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000; Mullender *et al.*, 2002). Bourassa et Turcotte (1998) soutiennent que les filles ont tendance à se retirer ou à demander de l'aide, alors que les garçons sont plus susceptibles d'adopter des comportements agressifs. Ces données suggèrent donc que les jeunes adoptent, en général, des stratégies considérées comme socialement acceptables selon leur sexe (Bourassa et Turcotte, 1998, p. 15).

Cependant, peu d'études se penchent sur les conséquences de la violence familiale, telles que rapportées par les enfants et par les adolescents. Boutin (1996) énumère divers problèmes de santé observés chez les jeunes qui participent à sa recherche (anxiété, problèmes de sommeil, perte d'appétit, pertes de mémoire, manque de concentration et idées suicidaires) et souligne que les jeunes associent eux-mêmes certains de ces problèmes à la situation de violence. Mullender et ses collègues (2002) mettent l'accent sur les conséquences de la violence sur la relation mère-enfant.

## **LA RECHERCHE**

Le présent article s'inspire d'une recherche que nous avons menée entre septembre 2001 et juin 2003 auprès d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale et victimes de mauvais traitements (Lapierre, 2003) et présente le point de vue de ces jeunes sur les mauvais traitements. Plus spécifiquement, l'objectif est de documenter le point de vue de ces jeunes sur les manifestations, les causes et les conséquences des mauvais traitements, ainsi que sur les réactions qu'ils adoptent dans de telles situations. Notre définition des mauvais traitements englobe les abus physiques, psychologiques et sexuels ainsi que la négligence (Corby, 2000).

### **LES PARTICIPANTS**

Les participants ont été recrutés par l'entremise d'intervenants et d'intervenantes de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, de centres locaux de services communautaires et de centres jeunesse dans les régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les critères de sélection étaient les suivants : avoir entre 7 et 18 ans; avoir été exposé à au moins un épisode de violence conjugale à l'intérieur des cinq dernières années; avoir été victime d'au moins une forme de mauvais traitements à l'intérieur des cinq dernières années; être capable de s'exprimer en français ou en anglais.

Au total, dix jeunes (cinq filles et cinq garçons) âgés de 8 à 17 ans ont participé à l'étude. Au moment de la collecte des données, la majorité des participants habitaient avec leur mère dans une famille monoparentale ou recomposée (une participante habitait avec son père et un participant habitait avec ses deux parents biologiques). Pour chaque participant, le consentement du jeune et d'un parent a été obtenu.

### **LA COLLECTE DES DONNÉES**

Les données ont été recueillies au cours d'entrevues individuelles semi-structurées d'une durée approximative d'une heure. Deux entrevues ont été effectuées à titre de prétests et la deuxième entrevue a été retenue dans le corpus d'analyse. Au moment de la collecte de données, nous étions conscients que la violence conjugale et les mauvais traitements constituent des sujets de discussion difficiles (Barter et Renold, 2003; Skinner *et al.*, 2005). Nous avons donc rencontré les participants dans un endroit où ils se sentaient à l'aise et en sécurité et nous leur avons donné la possibilité d'être interviewés par un chercheur de sexe féminin ou masculin. Au début des rencontres, nous prenons le temps d'établir une relation de confiance avec les partici-

pants et de revoir les objectifs de la recherche. Les participants étaient informés qu'ils n'avaient pas à répondre à toutes les questions et qu'ils pouvaient mettre fin à l'entrevue à tout moment.

Le protocole d'entrevue utilisé, qui s'inspire de celui qu'ont élaboré Malo, Moreau et Paré (1995), fait appel à la technique de l'incident critique. Le principal avantage de cette technique est le fait qu'elle repose sur des faits concrets et réels (Ouellet et Mayer, 2000). Nous avons donc invité les participants à raconter un incident de violence conjugale et un incident de mauvais traitements survenus au cours des cinq dernières années – ils pouvaient choisir des situations qui avaient été marquantes ou qui étaient représentatives de la dynamique de violence présente dans leur famille. Au cours des entrevues, nous invitons les participants à aborder les thèmes suivants : les manifestations de la violence; le contexte dans lequel la violence survient; le rôle des personnes présentes; les émotions, les cognitions et les comportements suscités; leur explication de la situation; les attributions; la dynamique de violence présente dans la famille; les liens entre la violence conjugale et les mauvais traitements; et les aspects positifs dans la relation conjugale et dans la relation parent-enfant. Lorsque les participants éprouvaient de la difficulté à s'exprimer, des vignettes étaient utilisées (Gervais et Gauthier, 1986).

### ***L'ANALYSE DES DONNÉES***

Les entrevues ont été enregistrées sur des cassettes audio et, à la suite de la transcription, les données ont fait l'objet d'une analyse de contenu (L'Écuyer, 1990). Les opérations suivantes ont été réalisées : la préparation du matériel, la préanalyse, le codage du matériel, l'analyse et l'interprétation des résultats (Mayer et Deslauriers, 2000). Les analyses ont été effectuées à partir d'une grille mixte avec des catégories correspondant aux thèmes abordés dans le protocole d'entrevue. De plus, à titre exploratoire, nous avons mené des analyses afin de comparer les données obtenues selon l'âge et le sexe des participants. Les analyses ont été conduites à l'aide du logiciel Microsoft Word 2002 pour Windows.

## **RÉSULTATS ET DISCUSSION**

Les résultats de cette recherche montrent la capacité des enfants et des adolescents à exprimer leur point de vue sur les mauvais traitements dont ils ont été victimes. Les résultats sont regroupés selon les quatre aspects suivants : les manifestations, les causes et les conséquences des mauvais traitements et les réactions adoptées par les enfants et par les adolescents.

### ***LES MANIFESTATIONS DES MAUVAIS TRAITEMENTS***

Ainsi qu'il a été dit précédemment, notre définition des mauvais traitements englobe les abus physiques, psychologiques et sexuels ainsi que la négligence (Corby, 2000). Dans cette recherche, les participants mentionnent ces quatre formes de mauvais traitements.

D'abord, les participants font état de nombreuses manifestations physiques et psychologiques des mauvais traitements, qui sont comparables à celles rapportées par Boutin (1996) et par Bourassa et Turcotte (1998). Pour les abus physiques, les participants disent avoir été poussés, frappés avec le pied, la main ou avec un objet, et ils affirment que quelqu'un a tenté de les blesser ou de les tuer. Dans le cas des abus psychologiques, les jeunes mentionnent avoir été victimes de paroles ou de gestes blessants, d'insultes, de chantage, d'isolement, de harcèlement et de violence indirecte (par exemple, lorsque quelque chose qui leur appartient est brisé de façon volontaire). Les résultats révèlent que les garçons rapportent davantage de mauvais traitements physiques et que les filles mettent l'accent sur les mauvais traitements psychologiques.

Une seule participante dit avoir été victime de violence sexuelle, et l'information à cet égard est limitée et peu précise : « *Il [mon père] voulait que je reste à la maison, assis sur le divan... mais lui il était toujours dans sa chambre en train de baiser avec [nom de la conjointe du père]. T'sé il voulait que je reste assis sur le divan à l'écouter* » (p. 6). D'autres chercheurs dans le domaine ont éprouvé de la difficulté à recueillir de l'information relative à la violence sexuelle (Boutin, 1996; McGee, 2000), ce qui peut s'expliquer par le fait que les abus sexuels constituent la forme de mauvais traitements la moins fréquente (Tourigny *et al.*, 2000; Trocmé *et al.*, 2000) et la plus taboue.

Jusqu'à présent, les études explorant le point de vue d'enfants et d'adolescents sur la violence familiale ont ignoré le problème de la négligence, qui constitue pourtant la forme de mauvais traitements la plus répandue (Tourigny *et al.*, 2000). Cela s'explique notamment par le fait que la négligence est un problème difficile à définir, à reconnaître et à mesurer (Garbarino et Collins, 1999). Dans cette étude, les participants décrivent des situations qui peuvent être associées à la négligence : « *maman elle était tout le temps à fumer des cigarettes pis on [mon frère et moi] était affamés, pis on voulait tout le temps avoir quelque chose à manger* » (p. 2). Cependant, certaines situations de négligence rapportées par les participants ne correspondent pas aux définitions élaborées par les chercheurs ou par les professionnels, qui parlent d'une « omission chronique » de fournir « les soins minimaux dans un ou plusieurs domaines du fonctionnement de l'enfant » (Lacharité et Robidoux, 1996, p. 69). Néanmoins, les participants rapportent généralement des situations où ils perçoivent un écart entre leurs besoins ou leurs attentes et la réponse apportée par leurs parents. Ils mentionnent souvent l'absence de leur père comme étant une manifestation de la négligence : « *T'sé des fois y [mon père] appelle, mais t'sé des fois y dit qu'il va être vers j'sais pas, 8 h, il est jamais là...* » (p. 1).

Les participants désignent généralement leur père ou le conjoint de leur mère comme étant l'auteur des mauvais traitements (à l'exception d'une situation de mauvais traitements physiques et d'une situation de négligence), ce qui soutient les résultats des études explorant le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale et familiale (Bourassa et Turcotte, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000). Cependant, il est étonnant de constater que les participants nomment généralement leur père comme étant l'auteur de la négligence, un problème pour lequel les femmes

sont largement tenues responsables par les professionnels (Scourfield, 2003; Swift, 1995; Turney, 2000).

### **LES CAUSES DES MAUVAIS TRAITEMENTS**

Dans cette recherche, les participants ont de la difficulté à identifier des facteurs pouvant expliquer les situations de mauvais traitements; à plusieurs reprises, les participants disent ne pas savoir ou ne pas se souvenir pourquoi les mauvais traitements surviennent. Ainsi que l'a soulevé McGee (2000), cette difficulté est particulièrement présente chez les jeunes enfants.

Parmi les facteurs reconnus par les participants, plusieurs sont liés à leur père ou au conjoint de leur mère : caractère, humeur, fatigue, stress, consommation d'alcool, manque de volonté, histoire familiale. Par exemple, un participant affirme : « *il [mon père] est un peu impulsif... il est pas patient* » (p. 1). Une autre participante dit : « *des fois, c'est parce qu'il [le conjoint de ma mère] a pas dormi, il a pas beaucoup dormi parce qu'il travaille de nuit... des fois quand il a pas beaucoup dormi, c'est vrai qu'il est plus de mauvaise humeur* » (p. 9). De plus, certains participants se disent responsables pour la violence : « *c'est peut-être parce que j'étais pas assez bon pour tenir le vélo* » (p. 1). Toutefois, contrairement à certaines études sur le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale (Boutin, 1996; Mullender *et al.*, 2002), les participants dans cette recherche ne montrent pas une tendance marquée à déresponsabiliser leur père ou le conjoint de leur mère et à se blâmer eux-mêmes ou à blâmer leur mère pour la violence.

### **LES CONSÉQUENCES DES MAUVAIS TRAITEMENTS**

Les participants évoquent de nombreuses conséquences des mauvais traitements, non seulement sur leur vie, mais aussi sur la vie des autres membres de leur famille : « *C'est [ma sœur] qui a réagi plus fort que moi... elle s'est enfermée dans sa chambre pis elle a décidé qu'elle se tuait... ils l'ont mis en psychiatrie... Elle était vraiment virée folle là...* » (p. 6). Les conséquences peuvent être d'ordre physique ou psychologique et ils peuvent se faire sentir longtemps après les incidents de violence : « *je pense souvent à lui [mon père], je me mémorise où j'étais, pis... ben c'est un des plus grands souvenirs que j'ai...* » (p. 1). Les participants affirment que les mauvais traitements ont aussi des conséquences sur le plan scolaire et sur les relations avec des membres de leur famille immédiate ou de leur famille élargie.

De plus, certains participants voient l'intervention des services de protection de la jeunesse comme une conséquence des mauvais traitements : « *ma mère elle a dit si tu t'en vas habiter chez ton père je vais appeler la DPJ... pis là ben c'est elle qui a appelé la DPJ, elle disait que c'était trop dangereux pour moi que je m'en retourne vivre chez nous... ça fait qu'elle a appelé la DPJ pour pas que je m'en aille chez nous...* » (p. 6).

Notons que les participants sont parfois ambivalents quant à savoir si les mauvais traitements sont légitimes et justifiés. Par exemple, un participant estime que la violence physique sévère dont il a été victime visait à le punir pour un comportement jugé inac-

ceptable et il conclut que les mauvais traitements ont eu des conséquences positives : « *Mais [mon père] il a raison de nous frapper, parce qu'on a pas le droit de toucher aux allumettes. On y touche pus jamais depuis* » (p. 5).

### **LES RÉACTIONS ADOPTÉES PAR LES ENFANTS ET PAR LES ADOLESCENTS**

Les participants mentionnent d'abord des réactions affectives, dont la peur, la tristesse, le malaise, la colère, l'impuissance et le sentiment de perte de contrôle de soi. Ces réactions sont comparables à celles rapportées dans les études sur le point de vue d'enfants et d'adolescents sur la violence conjugale (Bourassa et Turcotte, 1998; Boutin, 1996). De plus, les participants rapportent différentes cognitions associées aux situations de mauvais traitements qu'ils ont vécues : avoir des pensées qui ne sont pas en lien avec la situation en cours, porter un jugement sur la situation, imaginer les conséquences potentielles des mauvais traitements et envisager les solutions possibles.

En ce qui concerne les réactions comportementales, les participants disent s'être retirés de la situation pour entreprendre diverses activités ou avoir fait appel aux ressources de leur environnement, que ce soit pour être hébergés, protégés, écoutés, soutenus ou réconfortés. C'est d'abord vers leur mère que les participants se tournent dans des situations de mauvais traitements, mais certains participants demandent plutôt l'aide d'amis ou de membres de la famille élargie : « *on [mon frère et moi] a appelé ma grand-mère pour qu'elle vienne... elle a couché chez nous, ben chez mon père, pour rester avec nous* » (p. 3).

Les résultats de la recherche suggèrent qu'il existe des différences entre les réactions qui sont rapportées par les filles et celles que mentionnent les garçons. D'une part, seules les filles disent avoir eu peur, avoir ressenti de l'impuissance et une perte de contrôle, avoir pensé aux conséquences possibles de la situation en cours ou avoir adopté un rôle de responsabilité. D'autre part, seuls les garçons rapportent avoir trouvé une justification aux mauvais traitements et avoir adopté des comportements violents. Ces résultats soutiennent la conclusion de Bourassa et Turcotte (1998) voulant que les jeunes rapportent généralement des stratégies considérées comme socialement acceptables selon leur sexe.

### **CONCLUSION**

Cette étude montre que les enfants et les adolescents sont en mesure d'exprimer leur point de vue sur les mauvais traitements dont ils sont victimes. Nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux manifestations, aux causes et aux conséquences des mauvais traitements, ainsi qu'aux réactions adoptées par les jeunes. Cependant, cette étude est de nature exploratoire et les résultats ont une portée limitée, notamment en raison de la composition et de la taille de l'échantillon.

Les résultats de la recherche suggèrent qu'il est impératif que les chercheurs dans le domaine de la maltraitance s'engagent dans une démarche analogue à celle qu'ont entreprise les chercheurs dans le domaine de la violence conjugale (Bourassa, 1998; Boutin, 1996; McGee, 2000; Mullender *et al.*, 2002) afin de « donner une voix » aux

enfants et aux adolescents victimes de mauvais traitements. Pour cela, il est nécessaire que nous repensions la façon dont nous percevons les enfants et les adolescents (James *et al.*, 1998; Lindsay, 2000; Mayall, 1996; Qvortrup, 1994), ainsi que nos approches méthodologiques et éthiques (Barter et Renold, 2003; Skinner *et al.*, 2005). Ces nouvelles études pourraient approfondir certains éléments soulevés dans notre recherche, dont les différences dans le point de vue des jeunes victimes de mauvais traitements selon leur âge ou selon leur sexe, et assurer une plus grande diversité au sein de l'échantillon, notamment pour ce qui est de la culture et de l'ethnicité.

Enfin, les résultats confirment l'importance pour les professionnels dans le domaine de la maltraitance de tenir compte du point de vue des enfants et des adolescents victimes de mauvais traitements et d'inclure ces derniers dans les processus de prise de décision et dans l'élaboration des politiques et des programmes d'intervention.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APPEL, A.E., et G.W. HOLDEN (1998). « The co-occurrence of spouse and physical child abuse: A review and appraisal », *Journal of Family Psychology*, vol. 12, n° 4, p. 578-599.
- BARTER, C., et E. RENOLD (2003). « Dilemmas of control, methodological implications and reflections of foregrounding children's perspectives on violence », dans R.E. LEE et E. STANKO (dir.), *Researching Violence. Essays on Methodology and Measurement*, Londres, Routledge, p. 88-106.
- BOURASSA, C. (1998). *Les expériences et les perceptions des enfants qui vivent dans un contexte familial où se manifeste la violence conjugale : le point de vue des enfants*, Mémoire de maîtrise non publié, Québec, Université Laval, École de service social.
- BOURASSA, C., et D. TURCOTTE (1998). « Les expériences familiales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale : des observations tirées de leurs propos », *Intervention*, vol. 107, p. 7-18.
- BOUTIN, R. (1996). *Analyse du vécu des enfants exposés à la violence conjugale*, Mémoire de maîtrise non publié, Québec, Université Laval, École de service social.
- CICCHETTI, D., et S.L. TOTH (1995). « A developmental psychopathology perspective on child abuse and neglect », *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 34, n° 5, p. 541-565.
- CLÉMENT, M.-È., C. BOUCHARD, M. JETTÉ et S. LAFERRIÈRE (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec.
- CORBY, B. (2000). *Child Abuse: Toward a Knowledge Base*, 2<sup>e</sup> éd., Buckingham, Open University Press.
- COX, C.E., J.B. KOTCH et M.D. EVERSON (2003). « A longitudinal study of modifying influences in the relationship between domestic violence and child maltreatment », *Journal of Family Violence*, vol. 18, n° 1, p. 5-17.

- EDLESON, J.L. (1999). « The overlap between child maltreatment and woman battering », *Violence against Women*, vol. 5, n° 2, p. 134-154.
- GARBARINO, J., et C.C. COLLINS (1999). « Child neglect: The family with a hole in the middle », dans H. DUBOWITZ (dir.), *Neglected Children: Research, Practice, and Policy*, Thousand Oaks, Sage, p. 1-23.
- GERVAIS, J.-P., et P. GAUTHIER (1986). *C'est dur d'être un enfant*, Montréal, Carrefour des jeunes de Montréal.
- JAMES, A., C. JENKS et A. PROUT (1998). *Theorizing Childhood*, Cambridge, Polity Press.
- JOURDAN-IONESCU, C., et E. PALACIO-QUINTIN (1997). « Effets de la maltraitance sur les jeunes enfants et nouvelles perspectives d'intervention », *Psychologie Française*, vol. 42, n° 3, p. 217-228.
- KELLY, L. (1994). « The interconnectedness of domestic violence and child abuse: Challenges for research, policy and practice », dans A. MULLENDER et R. MORLEY (dir.), *Children Living with Domestic Violence*, Londres, Whiting and Birch, p. 43-56.
- LACHARITÉ, C., et S. ROBIDOUX (1996). « La qualité de la relation conjugale, le soutien du conjoint et la détresse parentale des mères négligentes ou à risque sur le plan psychosocial », dans R. TESSIER, G.M. TARABULSY et L. ÉTHIER (dir.), *Dimensions de la maltraitance*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 67-87.
- LAPIERRE, S. (2003). *La concomitance de la violence conjugale et des mauvais traitements envers les enfants : le point de vue d'enfants et d'adolescents*, Mémoire de maîtrise non publié, Québec, Université Laval, École de service social.
- L'ÉCUYER, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LINDSAY, G. (2000). « Researching children's perspectives: Ethical issues », dans A. LEWIS et G. LINDSAY (dir.), *Researching Children's Perspectives*, Buckingham, Open University Press, p. 3-20.
- LLOYD-Smith, M., et J. TARR (2000). « Researching children's perspectives: A sociological dimension », dans A. LEWIS et G. LINDSAY (dir.), *Researching Children's Perspectives*, Buckingham, Open University Press, p. 59-70.
- MALO, C., J. MOREAU et N. PARÉ (1995). *Étude préliminaire des relations des jeunes mères avec leur enfant de moins de cinq ans*, Protocole d'entrevue, inédit.
- MAYALL, B. (1996). *Children, Health and the Social Order*, Buckingham, Open University Press.
- MAYER, R., et J.-P. DESLAURIERS (2000). « Quelques éléments d'analyse qualitative », dans R. MAYER, F. OUELLET, M.-Ch. SAINT-JACQUES, D. TURCOTTE et al. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 159-189.
- MCGEE, C. (2000). *Childhood Experiences of Domestic Violence*, Londres, Jessica Kingsley.
- MULLENDER, A., G. HAGUE, U. IMAM, L. KELLY, E. MALOS et L. REGAN (2002). *Children's Perspectives on Domestic Violence*, Londres, Sage.
- OUELLET, F., et R. MAYER (2000). « L'analyse des besoins », dans R. MAYER, F. OUELLET, M.-Ch. SAINT-JACQUES, D. TURCOTTE et al. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 257-285.

- QVORTRUP, J. (1994). « Childhood matters: An introduction », dans J. QVORTRUP, M. BARDY, G. SGRITTA et H. WINTERSBERGER (dir.), *Childhood Matters: Social Theory, Practice and Politics*, Aldershot, Avebury, p. 1-23.
- SCOURFIELD, J. (2003). *Gender and Child Protection*, New York, Palgrave Macmillan.
- SKINNER, T., M. HESTER et E. MALOS (2005). « Methodology, feminism and gender violence », dans T. SKINNER, M. HESTER et E. MALOS (dir.), *Researching Gender Violence. Feminist Methodology in Action*, Cullompton, Willan Publishing, p. 1-22.
- STRAUS, M.A., S.L. HAMBY, D. FINKELHOR, D.W. MOORE et D. RUNYAN (1998). « Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents », *Child Abuse and Neglect*, vol. 22, p. 249-270.
- SWIFT, K.J. (1995). *Manufacturing « Bad Mothers »: A Critical Perspective on Child Neglect*, Toronto, University of Toronto Press, 218 p.
- THOMAS, N. (2001). « Listening to children », dans P. FOLEY, J. ROCHE et S. TUCKER (dir.), *Children in Society: Contemporary Theory, Policy and Practice*, Basingstoke, Palgrave, p. 104-111.
- TOURIGNY, M., M. MAYER, J. WRIGHT et C. LAVERGNE (2000). *Incidence et problématique des mauvais traitements et des troubles de comportements signalés aux services de protection de la jeunesse québécois : portrait général de la méthodologie et principaux résultats descriptifs*, X<sup>e</sup> Symposium international de victimologie, Montréal.
- TOURIGNY, M., M. MAYER, J. WRIGHT, C. LAVERGNE, N. TROCMÉ, S. HÉLIE, C. BOUCHARD, C. CHAMBERLAND, R. CLOUTIER, M. JACOB, J. BOUCHER et M.-C. LARRIVÉE (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalés à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ)*, Montréal, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales.
- TROCMÉ, N., B. MACLAURIN et B. FALLON (2000). *The Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect: Methodology and Preliminary Findings*, Victimization of Children and Youth, An International Research Conference, Durham.
- TROCMÉ, N., B. MACLAURIN, B. FALLON, J. DACIUK, D. BILLINGSLEY, M. TOURIGNY, M. MAYER, J. WRIGHT, K. BARTER, G. BURFORD, J. HORNICK, R. SULLIVAN et B. MCKENZIE (2001). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants : rapport final*, Ottawa, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- TURNERY, D. (2000). « The feminizing of neglect », *Child and Family Social Work*, vol. 5, p. 47-56.